



Information mensuelle relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social

(Etablie en application de l'article L. 233-8 II du Code de commerce et de l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers)

Au 31 mars 2024

Nombre d'actions : 4.960.807 actions.

Nombre total de droits de vote :

Total théorique	8.934.015
Droits de vote exerçables en assemblée générale	8.932.517